

# MOBILITÉ

---

## Transports publics

Sont admis des concepts innovateurs soumis à une vérification par le groupe de travail assumant la responsabilité pour les critères.

## Trafic privé à courte distance

Tous les véhicules devront être munis d'un certificat de conformité valable établi par la SNCT (Société Nationale de Contrôle Technique).

### *Vélos avec aide au pédalage (Pedelec)*

*Sont admis les modèles présentant les éléments suivants:*

- **Batterie lithium-ion**
- **Moteur électrique  $\leq 250$  W**
- **Cycles de chargement de l'accu: 500 cycles au minimum**
- **Efficiace (autonomie/performance : 0.3 km/Wh**

*Non admis:*

- *Les modèles dont l'assistance au pédalage va au-delà de 25 km/h*
- *Les modèles avec accumulateur au plomb, des batteries nickel-cadmium ou nickel-hydrure métallique*

***La préférence est accordée aux modèles avec récupération de l'énergie de freinage. Il est préférable que les batteries soient rechargeables directement sur le vélo (sans démontage).***

## Voitures avec moteur à combustion

Sont admis les modèles répondant aux conditions suivantes:

- Taux d'émission de CO<sub>2</sub>:  $\leq 85$  g/km
- Filtre à particules pour moteurs diesel
- Classe d'efficacité énergétique A
- Euronorme actuelle
- Niveau sonore  $\leq 70$  dB(A)
- Pneus à résistance réduite au roulement
- Jantes en acier
- Système d'assistance pour boîte manuelle

La préférence est accordée aux modèles:

- avec feux DEL
- pour lesquels le taux de recyclabilité (par rapport au poids total) des matériaux est indiqué

## Voitures hybrides

Sont admis les modèles répondant aux conditions suivantes:

- Taux d'émission de CO<sub>2</sub>:  $\leq 85$  g/km
- Batterie lithium-ion
- Classe d'efficacité énergétique A
- Euronorme actuelle
- Niveau sonore  $\leq 70$  dB(A)
- Pneus à résistance réduite au roulement
- Jantes en acier
- Système d'assistance pour boîte manuelle

## Voitures hybrides „Plug-In“

Sont admis les modèles présentant les éléments suivants

- Valeur d'émission CO<sub>2</sub>  $\leq 60$  g/km
- Batterie li-ion
- Classe d'efficacité énergétique A
- Norme Euro actuellement en vigueur
- Niveau sonore  $\leq 70$  dB(A)
- Pneus à résistance optimale au roulement
- Jantes en acier
- Recommandations de changement de vitesse en présence d'une boîte de vitesses manuelle

## Voitures électriques

Les voitures électriques joueront un rôle essentiel pour le futur trafic des véhicules particuliers. Les modèles munis d'un certificat de conformité valable établi par la SNCT (Société Nationale de Contrôle Technique) sont admis sans restrictions à l'Oekofoire.

## Motos

Sont admis les modèles répondant aux conditions suivantes:

- Moteur électrique  $\leq 5$  kW
- Batterie lithium-ion

Les modèles qui ne sont pas exclusivement conçus pour la circulation routière ne seront pas admis.